

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE — 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 — 551 34 14



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 MARS 1977

Au début de l'assemblée, Geneviève Anthonioz lit la liste de nos camarades mortes dans l'année et nous demande de bien vouloir nous lever pour entendre l'appel de leurs noms : Mesdames Bousquet, de Paris ; Billard, de Baule ; Bonne-maison, de Vichy ; Cocheteux ; Desmar-chelier, du Cannet ; Etourneau, de Clermont-Ferrand ; Fradin-Stuhl, de Paris ; Glorio de Viviers, de Paris ; Guillois, de Pouancé ; Guiard, de Latresnes ; Kollros, de Chambéry ; Lagrange, de Toulouse ; Leroy-Deregnaucourt, de Raches ; Martin, de Nantes ; Maréchaux ; de Mareuil, de Paris ; Opocenska, de Paris ; Simon-Fichet, de Paris ; Stin-Blanckart, de Rouen ; Simandirakis, de Toulouse ; Ravidar, de Sarreguemines.

Une minute de silence est observée pour ces mortes, ainsi que pour tous les morts et les mortes de la Résistance et de la déportation.

Geneviève excuse ensuite Maryka Delmas, retenue auprès d'une de ses filles gravement malade, et les assure toutes les deux de nos très affectueuses pensées. Puis elle nomme les déléguées absentes : Mlle Bacheler, déléguée du Var ; Mme Clair, déléguée de la Haute-Savoie et Mme Moreau, déléguée de Saône-et-Loire, retenues par la maladie, ainsi que les déléguées adjointes Mmes Garnier et Kohler, puis elle donne la liste des camarades qui se sont excusées. Un certain nombre ont été empêchées par le changement de date de l'assemblée générale, qui a été difficile à fixer à cause des élections. « Cette incertitude n'a pas permis, dit la présidente, d'organiser des manifestations plus nombreuses et nous a privées de la cérémonie à l'Etoile. Par surcroît, la crue de la Seine a causé des dégâts assez graves à la Crypte des Déportés ; les travaux n'étant pas encore terminés, nous ironis nous recueillir tout à l'heure au Mémorial consacré aux déportés juifs, rue Geoffroy-l'Asnier. »

Et Geneviève Anthonioz continue :

« J'espère donc, mes chères camarades, que cette assemblée générale, un peu limitée, un peu restreinte quant au nombre, et aux manifestations, sera tout de même une occasion de nous serrer les coudes, de reprendre ce contact qui est si nécessaire à l'A.D.I.R. comme à chacune d'entre nous. Qu'est-ce qui nous réunit quand nous nous retrouvons et tout particulièrement dans une assemblée générale ? Bien sûr, la joie de la rencontre, cette amitié si extraordinaire que nous envient les résistants n'ayant pas connu l'internement ou la déportation et même beaucoup d'autres gens, cette amitié qui dure avec tellement de fidélité, de force, depuis maintenant plus de trente ans. Mais, c'est aussi un temps fort de la vie de notre association que cette assemblée générale. C'est là que l'A.D.I.R. forge son âme, année après année, fidèle à tout son passé, mais trouvant des raisons nouvelles de persévéérer, de s'entraider, peut-être même de s'améliorer, car on peut toujours chercher à faire mieux. Ce qui nous frappe, tout particulièrement, c'est la nécessité croissante d'un travail en équipe. Au sein du conseil et plus particulièrement au sein du bureau nous avons, autant que nous le pouvons, démultiplié nos tâches, qui deviennent lourdes pour chacune d'entre nous. Nos déléguées le font aussi : souvent, elles demandent au conseil d'administration de leur désigner une déléguée adjointe et cherchent aussi, nous ne saurions trop les en féliciter, à constituer autour d'elles une petite équipe de travail, particulièrement dévouée, particulièrement solidaire, qui puisse rendre à toutes les services qu'elles ont le droit d'attendre de nous. Je crois que cet esprit d'équipe, cet esprit aussi de concertation fraternelle, est une marque de notre association.

» Mes chères camarades, nous le répétons chaque fois que nous nous rencontrons, nous avons un témoignage à donner. Que sommes-nous dans ce monde d'aujourd'hui, si dur quelquefois, si incohérent me disent certaines d'entre vous ? Trente-deux ans après notre fondation, nous donnons d'abord un témoignage de fidélité ; de fidélité à nos engagements passés, à ce que nous avons été, à ce que nous restons, de fidélité aussi à témoigner pour la Résistance, pour nos camarades disparus. Nous donnons aussi un témoignage d'union, et je crois qu'il faut continuer à le donner quelles que soient, par ailleurs, nos divergences ; elles ont toujours existé ; dans la Résistance, déjà, nous étions différentes, mais nous devons maintenir cette union, parce que nous devons continuer d'exister pour nos camarades qui nous ont légué en mourant ce devoir : les représenter tant qu'une de nous sera vivante, témoigner de ce qu'elles

ont été, de leurs souffrances, être auprès des jeunes aussi les garantes, les témoins de tout ce qui s'est passé. Voilà ce qu'est notre A.D.I.R., et je vais maintenant donner la parole à Jeannette L'Herminier, qui va vous dire ce qu'a été la vie de l'association cette année. Avant qu'elle ne prenne la parole, permettez-moi de rendre devant vous un hommage tout particulier au conseil d'administration et au bureau, parce que cette année a été assez difficile. Nous avons près de nous Mme Montel et cela nous fait tellement de plaisir de la revoir, mais son départ en retraite a été ressenti vivement. Elle faisait un travail merveilleux et il a fallu s'adapter à une nouvelle situation. Jeannette vous dira comment et quel dévouement, quelle compétence notre camarade Jacqueline Mella apporte au service de l'A.D.I.R., mais cela a été difficile. Dans le travail accompli de notre mieux il y a eu peut-être des lacunes, dues à un changement d'équipe, j'espère que vous le comprendrez. Voilà. Je vous demande maintenant, en vous remerciant de votre attention, d'écouter le rapport moral de Jeannette. »

RAPPORT MORAL (Année 1976)

MES CHÈRES CAMARADES,

Depuis qu'André Malraux a rejoint « le cortège des ombres » qu'il avait ressuscité pour nous le 10 mai 1975 sur le parvis de la cathédrale de Chartres, n'avez-vous pas été tentées, comme moi, de temps à autre de méditer les paroles admirables prononcées à notre intention par celui à qui la France a exprimé sa reconnaissance au soir du 27 novembre 1976 dans la Cour Carrée du Louvre ?

Sommes-nous, en effet, restées dignes des sacrifices soulignés avec tant d'élévation et de l'idéal que nous avions choisi ?

Pour humble qu'elle soit dans l'actualité, notre tâche n'est pas terminée. Comment la poursuivons-nous ?

Comment cette « poignée de poussière battue par les vents de la mort », si pathétiquement évoquée par André Malraux, a-t-elle encore une fois, depuis le 13 mars 1976, accompli sa mission au service de la vérité historique, dans l'exer-

404616

cice intense de sa solidarité sans ignorer les impératifs de la vie moderne et les perspectives de l'avenir ?

Il me semble que vous avez déjà pu trouver une réponse d'ensemble à tout cela dans la lecture attentive de notre bulletin.

Tout en nous maintenant dans les devoirs et les limites de notre vocation collective, *Voix et Visages* a continué d'être le condensé fidèle de nos activités et préoccupations matérielles, intellectuelles et morales, l'instrument privilégié

de notre cohésion. L'originalité et le niveau de pensée de ses textes, aussi bien que l'hommage de notre Association d'anciennes résistantes à la mémoire d'André Malraux par la publication des principaux passages de son oraison funèbre de Jeanne d'Arc, ont été hautement appréciés de tous les lecteurs.

Entrons maintenant, mes chères amies, dans le détail du travail que nous avons effectué ensemble depuis la dernière assemblée générale, en fonction des buts que nous nous sommes assignés.

Recherche et défense de la vérité historique

En premier lieu, notre présence constituant en elle-même la vivante réalité de notre témoignage, s'est manifestée avec notre emblème dans toutes les cérémonies nationales du souvenir à Paris, dans les départements limitrophes et en province, en particulier le 8 mai, que nous avons célébré aux côtés des associations issues de la Résistance, avec tout le respect que nous inspire cet anniversaire de la victoire alliée en 1945, et du triomphe du droit et de la liberté sur le système odieux qui prétendait asservir le monde occidental.

Nous avons aussi servi la cause de la vérité historique par notre coopération dans toute la France au concours de la Résistance et à la distribution des prix aux lauréats.

Andrée Astier, notre déléguée dans les Hauts-de-Seine, va vous exposer l'action réalisée à ce sujet dans son département.

Andrée ASTIER : Mes chères camarades, notre amie Jeannette m'a demandé de vous entretenir durant quelques instants d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur : il s'agit du concours scolaire de la Résistance, dans le jeune département des Hauts-de-Seine.

Dès l'installation du département, c'est-à-dire il y a neuf ans, quelques associations d'anciens résistants ont chacune désigné un représentant pour travailler à l'élaboration du concours, en accord avec les services de l'Inspection académique, qui, dès le premier jour, nous ont accueillies avec beaucoup de gentillesse et de compréhension. Les années suivantes, d'autres associations se sont jointes à nous et, dès 1971, nous avons pu créer un comité déclaré composé de représentants de la F.N.D.I.R., F.N.D.I.R.P., A.N.A.C.R., A.N.C.V.R., C.V.R. et A.D.I.R.

Une grande entente, une harmonie règnent entre nous, ce qui facilite le travail.

Dès 1972, une subvention nous a été accordée par le Conseil général : en 1976, cette aide a été de 3 500 francs — cela nous permet de récompenser les lauréats au cours d'une réception organisée et offerte par monsieur le Préfet, dans les salons de la Préfecture, réception à laquelle assistent toutes les personnalités du département. Des livres sont offerts, ainsi que des livrets de Caisse d'Epargne et, cette année, un voyage dans les camps pour les deux meilleurs élèves sera également offert à l'occasion d'un pèlerinage organisé par une association d'anciens déportés.

Ces jeunes lauréats, nous les connaissons déjà un peu avant le jour de la distribution des récompenses. En effet, dès que le thème du concours a été publié au Bulletin officiel de l'Education nationale (je vous rappelle que ce thème cette année était pour les classes de troisième « les maquis » et pour terminer « que représente pour les jeunes d'aujourd'hui l'action de la Résistance française de 1940 à 1944 »), nous en informons les

chefs d'établissements par l'intermédiaire de l'Inspection académique et nous nous mettons à leur disposition pour aller nous entretenir avec leurs élèves et répondre à leurs questions. Le contact avec tous ces jeunes est la période la plus passionnante.

Au début, ils ne nous sont pas toujours très favorables, puis, peu à peu, ils s'intéressent, se documentent, et bien souvent l'heure sonne, la séance est levée, et ils continuent à se grouper autour de nous et à nous harceler de questions, tel ce jeune du lycée de Nanterre, ardent, passionné, qui nous a parlé avec respect de ses grands-parents résistants. Son devoir a été excellent et, après la correction, j'ai eu la grande joie et l'émotion de découvrir qu'il était le petit-fils de notre chère Maryka.

Dire que nous n'essuyons pas quelques échecs serait mentir.

Nous nous sommes déjà trouvées dans une grande salle, froide par elle-même, devant des élèves figés, qui n'ont pas une seule fois ouvert la bouche, pas même pour dire oui ou non. C'est épouvantable et démoralisant, et, cependant, quelques-uns ont participé aux épreuves et nous avons même eu un bon devoir. Timidité, indifférence, ironie, on ne saurait dire. Nous sommes quelquefois bien découragées. Mais quand arrive le jour de la correction des devoirs, la lecture de certaines copies nous émeut, nous réconforte, comme celle, par exemple, de cet élève qui, parlant des jeunes dans la Résistance, écrivait :

« Merci à vous qui, grâce à vos qualités incomparables et à votre dévouement, nous permettez de vivre dans la liberté démocratique actuelle, oui vraiment, grâce à vous jeunes de l'époque, nous avons pu enlever la honte qui était peinte sur notre visage après l'armistice de 1940 et nous avons pu redevenir une grande nation. Toi, le jeune de 20 ans qui te réfugie dans les maquis pour échapper au S.T.O., toi, la fille de 19 ans qui court dans la rue avec un tract à diffuser caché sous le manteau, vous tous les jeunes qui avez contribué à la victoire finale ! merci ! »

De tels devoirs, même s'il y en a peu, nous redonnent le courage de repartir dans les lycées et les collèges préparer un nouveau concours et être pour ces enfants ce qu'ils attendent de nous : des témoins vivants de ces pages de notre Histoire.

Jeannette L'Herminier reprend la parole.

Le 9 septembre 1976, quatre anciens déportés dont Jacqueline Fleury, notre déléguée des Yvelines, avaient escorté à destination de l'Autriche, pour une visite au camp de Mauthausen et de certains de ses commandos, 14 jeunes de leur département : lauréats du concours de la Résistance 1976 ou ayant manifesté leur très vif intérêt aux exposés de nos camarades. L'excellente relation de notre Kaky dans *Voix et Visages* de l'impact produit sur ces jeunes esprits par ce pèlerinage n'est-elle pas la meilleure récompense de

ceux qui ont consacré leurs témoignages à leur information ?

Si, à Paris, le nombre des candidats ne fut pas aussi important qu'en province, notamment chez les garçons, il a quand même atteint globalement 450 000 en 1976.

Dans la capitale, le cadre de l'Hôtel de Ville pour la distribution des prix a continué d'impressionner très favorablement les lauréats, leurs professeurs et leurs parents, et nous a permis d'avoir avec eux des contacts extrêmement sympathiques. Nous cherchons maintenant, avec nos amis des autres associations, afin d'éveiller davantage l'intérêt des jeunes Parisiens, à obtenir de leurs enseignants l'autorisation de les entretenir directement dans leurs lieux de travail des sujets qu'ils auront à traiter pour le prochain concours. Quelques conférences ont déjà pu être réalisées avec succès.

En plus des livres fournis par nos associations, nous avons également offert cette année aux deux premiers lauréats de terminale (un garçon) et de troisième (une fille) un voyage à Mauthausen en compagnie de nos camarades de l'Amicale de ce camp. Nous espérons que cela les incitera à mieux dégager les événements qu'ils ont étudiés et les raisons profondes du combat de la Résistance.

Mais nous avons eu aussi la joie de constater que la jeunesse s'intéresse parfois d'elle-même aux questions qui nous tiennent à cœur, témoin cette projection en audio-visuel d'un travail remarquable sur la Deuxième Guerre mondiale accompli par les élèves et les professeurs du lycée de Puteaux, relatée dans *Voix et Visages*.

Nous avons poursuivi notre coopération aux travaux de la commission chargée au secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants d'étudier les rapports de la jeunesse avec le monde combattant. Là aussi se confrontent les idées en vue non seulement d'établir une meilleure compréhension réciproque, mais aussi d'exalter pour les générations qui nous suivent l'importance de leurs devoirs civiques au regard de la nation.

La défense du titre de Déporté a toujours été, vous le savez, pour nous, un souci crucial, et nous n'avons cessé de nous élever contre ce que nous considérons comme une atteinte grave à la réalité historique.

Le résultat de notre ténacité est assez décevant pour l'instant, hélas ! mais nous lutterons jusqu'au bout pour essayer d'obtenir, hors de toute passion malveillante, que soit préservé notre point de vue sur la juste attribution du terme « Déporté ». Voici où nous en sommes actuellement. L'U.N.A.D.I.F. a fait appel de la décision du tribunal en date du 10 novembre 1976 autorisant les travailleurs requis par les autorités allemandes à porter le titre de « Déporté ». Cet appel a donc été introduit par l'U.N.A.D.I.F. ainsi que par la F.N.D.I.R., l'P.A.N.F.R.O.M.F., le Réseau du Souvenir et l'A.D.I.R. déboutées et condamnées aux dépens de la première instance.

Une note, rédigée par notre présidente et approuvée par les membres du conseil d'administration du 17 mai 1976, a paru dans la presse pour exprimer l'émotion indignée de notre Association à la suite de l'incendie sacrilège de la baraque-Musée du Struthof.

Avec l'accord du conseil d'administration du 21 juin 1976, Geneviève a accepté de faire partie du comité d'honneur formé pour la création d'un musée à Auschwitz.

Enfin, nous voudrions entreprendre une tâche commune, dont Suzon Hugounenq va nous parler, en faisant appel aux souvenirs qui nous habitent encore et que beaucoup d'entre nous ont conservés au fond de leur mémoire et de leur cœur.

Suzon HUGOUNENQ : Je remercie Jeanette, mes chères camarades, de me donner l'occasion de m'entretenir avec vous.

Je désire vous parler du projet qui a déjà été évoqué dans le dernier numéro de Voix et Visages, à savoir l'établissement par l'A.D.I.R. d'un fichier du souvenir.

L'année passée, lorsque notre Association a participé au « Colloque des femmes dans la Résistance » et a fait une étude sur le pluralisme dans la Résistance, il est apparu combien étaient pauvres nos données sur nos camarades mortes dans les camps en Allemagne, ou à leur retour, ou qui avaient été exécutées en France par la Gestapo.

D'elles, nous ne savons aujourd'hui que ce dont nos mémoires se souviennent. Elles n'apparaissent nulle part dans nos archives puisqu'elles n'ont, bien entendu, jamais pu être membres de l'A.D.I.R.

Il est temps que nos consciences se réveillent à ce fait et que nous rappelions le souvenir de celles qui n'ont pas connu le bonheur de la libération.

Ce travail ne sera pas facile. Il devra être l'œuvre de chacune d'entre nous, et déjà je me propose de vous donner quelques directives.

Il vous a été aujourd'hui distribué un modèle de questionnaire. Toutes, nous nous souvenons de noms de camarades

mortes. Peut-être guère plus. En utilisant une feuille par nom, vous ajouterez, le cas échéant, tout ce que vous vous rappelez sur cette résistante : son pays d'origine, sa famille, en indiquant l'adresse si vous la connaissez de membres de sa famille. Vous indiquerez enfin vos noms et adresses.

Ne vous laissez pas influencer par le fait que celles dont vous vous souvenez étaient encore plus connues d'autres rapatriées. Tous les renseignements ont leur valeur, et peut-être connaissez-vous un détail que d'autres n'auraient pas pensé à préciser.

Il vous sera plus facile de remplir vos questionnaires à l'occasion d'une réunion de déportées. Vous verrez combien un renseignement apporté par une camarade en évoque d'autres.

Nous sommes engagées dans une tâche longue, mais combien valable pour ceux qui demain écriront l'Histoire que nous avons vécue, et aussi pour ceux et celles qui rechercheront la trace d'une parente qui dans la Résistance aura donné un titre de gloire à leur famille.

Cette tâche est pour nous toutes un devoir sacré, et je remercie par avance toutes celles qui de tous les coins de France vont y participer.

Suzon Hugounenq rend maintenant la parole à Jeannette L'Herminier.

Suzette Thiam, à ces merveilleuses journées organisées sous le signe de l'accueil et de la compréhension de la jeunesse angevine, de l'héroïsme des résistants et des cadets de Saumur, de la douceur des sites, des trésors archéologiques et artistiques de cette belle province du cœur de la France.

Le conseil d'administration du 20 décembre 1976 a désigné madame Le Quellec comme adjointe de madame Cailliau de Gaulle en Seine-Maritime.

Chaque région ayant son caractère propre, nous avons choisi comme exemple cette année, de nous documenter un peu mieux sur la Moselle, où Suzette Thiam assure désormais, avec tant d'intelligence et de cœur, la succession de notre chère et regrettée Andrée François. Ecoutez-la.

Suzette THIAM : Merci, chères amies, de nous permettre de survoler très brièvement, pour la partager avec vous, la vie de notre A.D.I.R.-Moselle. Vous remarquerez que, pour une fois, à dessein, je n'ai pas dit A.D.I.R.-Lorraine, mais bien A.D.I.R.-Moselle.

C'est qu'en effet, en Moselle, elle a une renommée toute particulière du fait de notre situation différente du reste de la France pendant la guerre.

Vous savez que la Moselle ne fut pas seulement occupée, mais réellement annexée. C'est-à-dire que, aussitôt leur arrivée à Metz, les troupes allemandes, par voie d'affiches et haut-parleurs, annonçaient à la population son retour « à la mère patrie » et sa réinstallation dans son « authentique nationalité ».

C'était le 17 juin 1940 à 17 heures.

Inutile de vous dire que l'esprit de la Résistance remonte pour nous à ce jour et à cette heure même. Bien sûr, le mot « Résistance » n'avait pas encore son grand R mais il était né dans notre esprit et notre cœur, et n'allait pas tarder à s'exprimer de toutes sortes de manières.

Vous toutes qui avez connu l'occupation ne pouvez imaginer, à moins de l'avoir vécue, ce que fut cette annexion dans ses premières heures : l'interdiction immédiate de continuer à parler le français, la germanisation de tous nos noms de rues, villes et villages, la menace du service obligatoire du travail en Allemagne et surtout la perspective de la levée des classes de jeunes pour l'armée alle-

Maintien de notre solidarité

Celle-ci s'exerce toujours à l'extérieur dans le même climat sympathique au regard des fédérations, associations et amicales d'anciens résistants et déportés, aussi bien par notre présence fidèle à toutes les manifestations qui les concernent que par notre coopération avec leurs représentants au prix de la Résistance et dans nos interventions communes pour la défense du titre de Déporté.

Elle n'est certes pas moins active vis-à-vis des Amis de l'A.D.I.R. et des Amis américains de l'A.D.I.R. auxquels nous devons la sécurité de leur incomparable soutien moral et financier, sous l'impulsion de leur président, monsieur Alexandre Parodi, et de leur secrétaire général, André Postel-Vinay.

Nous avons également tenu à exprimer notre reconnaissance au C.O.S.O.R. en nous faisant représenter le 25 septembre 1976 par nos déléguées du Var et des Alpes-Maritimes à la cérémonie d'inauguration de la plaque posée à Sainte-Musse à la mémoire du Père Chaillet.

L'A.D.I.R. a participé à la souscription nationale destinée à la remise en état du siège de la confédération des C.V.R. à la suite de l'attentat dont ils avaient été victimes.

A l'intérieur de notre collectivité, nous ne pouvons que féliciter nos déléguées d'avoir encore cette année si bien accompli leur tâche en demeurant pour leurs adhérentes l'appui solide et vigilant dont elles ont parfois tellement besoin et en animant leur solidarité au moyen de réunions amicales intéressantes et parfaitement organisées. Nous leur devons un grand merci pour leur contribution efficace à notre action sociale, leur active coopération au prix de la Résistance, pour la manière dont elles ont maintenu la position de notre association auprès des autorités départementales et entretenu nos liens d'amitié avec les anciens combattants et résistants de leurs régions.

Tout ceci n'étant que le résultat concret de leur valeur morale, c'est pourquoi Geneviève, approuvée à l'unanimité par les membres du conseil et déjà indignée par la lettre insultante adressée par le président de l'A.D.I.F. de Gironde à

madame Vincent, lettre dont il vous avait été donné connaissance lors de la dernière assemblée générale, a échangé avec monsieur Lambert, président de l'U.N.A.D.I.F., à la suite du compte rendu d'une assemblée générale extraordinaire de l'A.D.I.F. de Gironde dans *Le Déporté* de mars 1976, la correspondance publiée dans le n° 152 de *Voix et Visages*.

C'est en grand nombre que nous nous sommes retrouvées à Angers autour de Claudine Déan, si bien assistée par ses camarades des autres associations, lors de la rencontre interrégionale des 9 et 10 octobre 1976. Vous avez toutes participé, par la lecture dans notre bulletin du compte rendu enthousiaste et détaillé de



De gauche à droite : Suzon Hugounenq, Suzette Thiam, Jeannette L'Herminier, Geneviève Anthonioz, Paulette Charpentier et Andrée Astier.

mande... Mais là n'est point mon propos, nous y reviendrons peut-être un jour.

Il ne fait pas de doute que nos réactions communes et les souffrances que nous avons éprouvées si cruellement dans notre cœur devant cet état de fait, et ensuite les arrestations, les emprisonnements et la déportation nous ont très étroitement rapprochées et liées, si bien que l'amitié vécue aujourd'hui à travers l'A.D.I.R. en fait remonter à cette époque les racines profondes et vivaces.

Mais, à la présence vivante et chaude de l'A.D.I.R. en Moselle, je vois une seconde raison à sa résonance profonde et, vous n'en serez pas surprises, chères amies, c'est que nous devons à Andrée François son implantation et son animation pendant plus de vingt ans. Aussi, son souvenir demeure bien vivant en nous et chez nous, son esprit subsiste et nous inspire bien souvent. Un peu pour prolonger sa présence parmi nous, à chacune de nos assemblées annuelles, nous invitons son frère abbé (comme elle disait si bien). Ainsi, elle nous est plus proche encore.

Dans toutes les associations patriotiques, elle était présente et intervenait lorsqu'il s'agissait de rappeler à l'essentiel, de redresser, de corriger, d'excuser ou d'aider. De toutes nos compagnes, elle était proche et vous savez avec quel dévouement et quelle ténacité elle défendait ses amies.

Succession difficile que celle-là ! Mais tellement tracée et soutenue par elle.

Sur le plan des activités, l'A.D.I.R. demeure présente à la vie civique et patriotique, elle participe à toutes les réunions et manifestations. Elle y est régulièrement invitée.

Ici, je manquerais à mon devoir si je passais sous silence la fidélité et la ponctualité de notre porte-drapeau, Célia Cuiliko. Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il tonne, l'A.D.I.R. est présente, Célia est là.

Cette année, notre souci est l'érection du mémorial de la Déportation et du musée de la Résistance, les unes et les autres participons à différentes commissions et y apportons ainsi notre pierre.

Sur le plan de l'amitié, au fur et à mesure des rencontres, il semble que les liens se consolident et s'approfondissent. Nous venons de vivre deux événements très différents qui ont été pour nous joie, révélation et enseignement.

A la veille de notre assemblée annuelle, nous apprenons tout à fait fortuitement l'anniversaire de l'une de nous, mademoiselle Grosse, 80 ans ! Nous nous devions de la fêter. La collaboration de toutes, l'unanimité tellement évidente ont suppléé avantageusement au manque de temps et ont fait de cette réunion une réussite d'amitié extraordinaire. Beaucoup m'en ont exprimé leur satisfaction. Quant à mademoiselle Grosse, de sa surprise et de sa joie, elle n'est pas encore revenue !

L'autre témoignage ? Douloureux celui-là, mais combien édifiant ! Huit jours avant notre assemblée, l'une de nos compagnes, Martine Schweitzer, a perdu subitement son fils, âgé de 37 ans. Martine habite avec six ou sept de nos camarades un même quartier. Toutes étaient inscrites pour l'assemblée. Le jour de l'assemblée, un coup de téléphone me demande d'annuller toutes les inscriptions du quartier : « Nous n'en aurions pas le cœur... » m'attent dit tout simplement. J'avoue en avoir été émue et admirative.

Notre rayon d'amitié ne se limite pas à Metz. Nous avons eu en cours d'année les meilleures relations avec Sarreguemines, Nancy, voire même Epinal.

Voilà, chères amies, très rapidement livrés, l'esprit et le cœur de l'A.D.I.R. Moselle. Vous y avez un peu reconnu, n'est-ce pas, l'A.D.I.R. tout court. Qu'elle soit donc très vivement remerciée pour tout ce qu'elle nous apporte et nous fait si généreusement partager.

Jeannette L'HERMINIER : La section parisienne vient de subir un important changement de direction puisque Marguerite Billard nous a demandé, en raison de son état de santé, de bien vouloir accepter sa démission.

Ce n'est pas sans tristesse, vous vous en doutez, mes chères camarades, que nous avons cédé aux impératifs de la décision de celle qui, pendant vingt-cinq ans, a dévoué le meilleur d'elle-même à nos amies de la région parisienne.

Bien entendu, Marguerite continuera à siéger au conseil d'administration, et nous la retrouverons aux lundis de ce foyer — originalité tant enviée de notre association ! — dont elle a été si longtemps responsable et qui demeure le lieu familial où nos camarades savent trouver chaque semaine une ambiance chaleureuse en même temps que la possibilité de rencontrer leurs anciennes compagnes de captivité pour renouer ou entretenir des liens exceptionnels.

Ce fut donc dans ce cadre agréable et reconfortant que nous avons, le 28 février 1977, en présence de monsieur Billard, exprimé à Marguerite, par la voix de Geneviève, notre gratitude émue. Après lui avoir offert le souvenir qui lui rappellera à chaque instant chez elle la sincérité de l'affection de ses anciennes adhérentes, nous avons levé nos verres à la santé de notre amie et de son époux.

Le conseil d'administration du 14 février a désigné, pour lui succéder, son adjointe Cécile Troller dont nous avons déjà apprécié le dévouement, la gentillesse et la générosité.

Le déjeuner des 57 000 le 23 octobre 1976, celui de la Section parisienne le 27 novembre 1976, ainsi que la réunion

du 9 janvier 1977, boulevard Saint-Germain, ont été autant d'occasions heureuses de nous rencontrer et de revoir celles qui ne peuvent pas toujours se joindre à nos fidèles habituées des lundis du foyer.

Vous savez, enfin, que madame Montel, après vingt-deux ans d'une activité sans faille au service de l'A.D.I.R., nous a quittées le 31 décembre 1976 pour prendre une retraite bien méritée. Nous ne sommes pas près d'oublier la qualité remarquable de ses travaux, l'aménité souriante de son accueil et une telle compréhension de nos problèmes que nous avions fini par la considérer tout à fait comme l'une d'entre nous.

C'est justement le 9 janvier 1977, au cours de notre réunion traditionnelle du début de l'année, particulièrement étoffée à son intention, que nous lui avons remis, en présence de sa grande fille Marie-Noëlle, le produit d'une collecte recueillie directement et par l'intermédiaire de nos déléguées, dont l'importance lui aura prouvé l'étendue et la profondeur de l'attachement de tous les membres de l'A.D.I.R.

Le conseil d'administration du 20 décembre 1976 a donné tous pouvoirs à madame Cornic pour toutes les opérations postales et financières assumées auparavant par madame Montel.

Et c'est à notre camarade Jacqueline Mella, internée de la Résistance, qui avait autrefois œuvré avec succès aux côtés de madame Hottinguer aux tout débuts de l'A.D.I.R., que nous avons confié la responsabilité totale des services administratifs de notre association. Sa connaissance des rouages de celle-ci, ses compétences et sa fraternelle amitié sont autant de garanties pour la poursuite du bon fonctionnement de notre administration.

Bien entendu, notre chère Marie-Louise Messéan continuera à assurer avec toute la conscience et la bienveillance qui la caractérisent les fonctions qui ont toujours été les siennes au siège de notre association.

Réalisations sociales

Je vais maintenant vous rendre compte des réalisations de notre action sociale. Quelles furent cette année ses sources financières ?

— Les subventions de l'Office des Anciens Combattants, du Conseil de Paris, des Conseils généraux des Hauts-de-Seine et des Yvelines, auxquels nous renouvelons notre très vive reconnaissance.

— La grande générosité des Amis de l'A.D.I.R. et des Amis américains de l'A.D.I.R.

— Vos cotisations et vos dons à notre fonds de solidarité.

Quelles furent les sources morales de son efficacité ?

— L'ardeur de nos déléguées à rechercher constamment pour nous les signaler les cas susceptibles de bénéficier de notre entraide.

— Vos interventions individuelles pour nous éclairer sur ceux que vous connaissiez personnellement.

— Le foyer du boulevard Saint-Germain qui, par les contacts qu'il favorise régulièrement, nous a fourni nombre de renseignements utiles au développement de notre action.

— Les encouragements si précieux du président et du secrétaire général des Amis de l'A.D.I.R. et des Amis américains

de l'A.D.I.R., ainsi que de Caroline Ferriday, présidente d'honneur de cette dernière association.

Comment notre action sociale s'est-elle exercée depuis le 13 mars 1976 ?

Je laisse à notre trésorière le soin de commenter pour vous l'importance des prêts que nous avons consentis et des dons exceptionnels ou habituels que nous avons accordés à celles que nous avons eu la joie de soulager matériellement.

Je voudrais, cependant, vous informer de la manière dont nous avons utilisé nos ressources pour alléger les soucis financiers de nos camarades dans le climat de confiance de notre entité familiale.

Les prêts ont contribué à améliorer leur habitat, à fournir le complément nécessaire à l'acquisition d'un appartement pour y organiser une retraite, à constituer des avances sur le paiement en retard de quelques pensions, à régler certaines dettes momentanément trop lourdes pour le budget intéressé.

Les dons que nous avons accordés ont sécurisé les moins favorisés d'entre nous par la participation de l'A.D.I.R. à leurs vacances, aux frais de pension d'une maison de retraite, à l'aide extérieure si nécessaire à leurs déficiences de santé, aux gâteries destinées à leur entourage et en permettant à l'une de nos amies, grâce

à l'augmentation substantielle de son allocation mensuelle, de louer en dehors de son domicile provincial, le studio indispensable à la poursuite des traitements extrêmement éprouvants que lui dispensent régulièrement les hôpitaux parisiens.

Les réactions touchantes de nos camarades malades, isolées par l'âge et les infirmités, au réveil de nos petits cadeaux de Noël, ont encore souligné cette année les répercussions bénéfiques de ces manifestations de la chaleur et de la constance de notre affection.

A Paris, comme dans les départements limitrophes et en province, les démarches, les visites, toutes les formes de l'assistance et de la fraternité se sont multipliées au profit de celles que la fuite du temps atteint de plus en plus dans leur chair et dans leur cœur. Si nous avons été trop souvent, hélas ! impuissantes à préserver de certaines épreuves nos camarades particulièrement frappées en elles-mêmes ou dans leurs proches, du moins avons-nous, je crois, donné le maximum de nous-mêmes pour les aider, comme autrefois dans les prisons et dans les camps, à porter leur lourd fardeau.

Je pense être l'interprète des nombreuses bénéficiaires de l'accueil si cordial et des soins éclairés qui leur sont prodigues en renouvelant notre gratitude au corps médical et aux personnels de la polyclinique des Invalides.

La solitude, à mesure que nous vieill-

lissons, constitue pour certaines un facteur d'angoisse supplémentaire. C'est pourquoi, nous continuons à vous informer des lieux de retraite auxquels nous pouvons prétendre.

A ce sujet, notre titre de grands invalides de guerre nous autorise, en en faisant la demande au secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, à devenir « pensionnaires » de l'institution nationale des Invalides. Cela veut dire que ces demandes, une fois agréées par la commission intéressée, donnent aux postulantes le droit à leur hospitalisation éventuelle dans cette institution.

Huit nouvelles adhérentes sont venues cette année grossir nos rangs. Qu'elles soient les bienvenues !

Mission accomplie, en somme, depuis notre dernière assemblée générale, mes chères camarades. Mais ainsi que je vous le disais au début de ce rapport, notre tâche n'est pas terminée. Il nous faudra beaucoup de bonne volonté et de ténacité pour l'assumer jusqu'au bout au service de l'Histoire et du respect de la personne humaine. Demain, comme autrefois, soyez-en persuadées, nous en puiseons la persévérance et la force dans la puissance et la sérénité de notre solidarité.

Mme ANTHONIOZ : « Vous avez déjà témoigné par vos applaudissements de l'intérêt trouvé dans le rapport de Jeanette, qui va être complété par le rapport de notre trésorière, Paulette Charpentier. »

RAPPORT FINANCIER (Année 1976)

Il est différent des années précédentes. Nos besoins ont été beaucoup plus importants et, comme nos recettes sont stationnaires, nous avons dû puiser dans nos réserves pour équilibrer notre budget.

LES DÉPENSES

Elles se sont élevées à 270 228,65 F en 1976 contre 204 100 F en 1975.

1 - L'aide sociale

Elle a été presque doublée, passant de 47 630 F à 88 291,70 F en 1976.

Elle comprend toujours :

— les dons, soit : 51 712,35 F
— les prêts, soit : 36 579,35 F

Cette augmentation importante s'explique d'abord par la hausse du coût de la vie, dont nous avons systématiquement tenu compte en majorant le montant des dons et des prêts, et aussi par le nombre croissant de camarades que nous aidons, tant à Paris qu'en province.

Comment se manifeste ce devoir d'entraide qui est une de nos principales raisons d'être ?

Soit en accordant un don ou un prêt pour une circonstance exceptionnelle, telle l'installation d'un chauffage central, soit par des dons trimestriels et même mensuels, pour compléter chez de grandes malades chroniques ou chez nos ainées, des ressources insuffisantes, malgré les pensions, ou chez les internées qui n'ont pas de pension.

Je ne mentionne que pour mémoire les nombreux petits cadeaux, fleurs, bonbons, lingerie, que nous envoyons à nos camarades malades ou à celles qui sont en maison de retraite, particulièrement pour Noël.

2 - Les frais généraux

33 775,03 F en 1976 contre 26 992,95 F en 1975.

Ce sont : le loyer, les charges, les assurances, les frais de bureau, les frais d'assemblée générale, les ristournes aux sections, les dépenses diverses.

Tout cela a augmenté sensiblement.

Mais que ferions-nous sans un local accueillant pour nos rencontres du lundi, ou notre réunion annuelle pour fêter les Rois ?

N'est-ce pas aussi une forme du service social que de pouvoir nous retrouver, non seulement dans la joie d'une amitié inconditionnelle, mais aussi avec un esprit attentif aux problèmes des autres.

C'est là que s'exprime souvent la solidarité.

3 - Le bulletin « Voix et Visages » que tout le monde connaît bien

Coût : 15 216,35 F.

4 - Avances et remboursements divers

51 090,27 F qui sont, en fait, des mouvements de fonds.

5 - Traitements et charges sociales

81 855,30 F en 1976, contre 52 792,88 F l'an passé.

Cette hausse importante correspond, d'une part, à l'augmentation légale des salaires et, d'autre part, à la prise de retraite en décembre 1976 de madame Montel.

Nous lui avons remis, en plus de l'indemnité conventionnelle due, une indemnité exceptionnelle pour les vingt-deux ans de services rendus.

Pour la seconder dès le mois de septembre, puis la remplacer au mois de janvier, nous nous sommes assurées l'aide, à mi-temps, de madame Cornic, sous le contrôle de Jacqueline Mella.

Et nous avons toujours le concours, si précieux, à mi-temps, de mademoiselle Messéan.

La qualité de l'accueil et la compétence de notre personnel, qui assure une présence constante, est indispensable à notre action.

6 - Achats de valeurs

4 872,25 F dont 2 626,80 F en bons du Trésor pour la dotation statutaire.

LES RECETTES

Elles se sont élevées à 238 014,18 F, sans compter les ventes de valeurs. Donc, sensiblement égales à celles de l'an passé, qui étaient de 233 894 F.

Ce sont :

1 - Les cotisations

9 355 F.

2 - Les dons

71 556,39 F, soit :

— Amis américains de l'A.D.I.R.	26 180,00 F
— Amis de l'A.D.I.R. de France	25 700,00 F
— Fonds de solidarité	16 414,67 F
— Dons divers	3 261,72 F

Si nos Amis de l'A.D.I.R., tant d'Amérique que de France, continuent fidèlement à nous permettre de vivre, nous sommes heureuses de constater que beaucoup de nos camarades, et très souvent celles que nous avons aidées, versent un don non négligeable au fonds de solidarité.

De même, beaucoup d'entre vous majorent spontanément le montant de leur cotisation.

3 - Les subventions

Au total : 22 800 F. Dans l'ensemble en légère hausse. Là aussi, on ne nous oublie pas, heureusement.

— O.N.C., solde 1975	6 000 F
— O.N.C., acompte 1976	4 000 F
— Conseil des Yvelines (1976)	1 300 F
— Conseil des Hauts-de-Seine	1 000 F
— Conseil de Paris	10 500 F

4 - Recettes diverses

Soit : 73 768,55 F.

— Retenues de Sécurité sociale	2 106,10 F
qui ont beaucoup augmenté.	

— Intérêts des valeurs 20 243,35 F

— Avances et remboursements divers 51 419,10 F

5 - Remboursement de prêts

Soit : 29 240 F, ce qui est bien.

Le total de ces « recettes », je le rappelle, s'est élevé à 238 014,18 F, comme l'année dernière, mais, comme nos dépenses ont dépassé ce chiffre (soit, 270 228 F), nous avons dû vendre pour 79 680 F d'actions.

Nous avons encore en portefeuille : 227 609,41 F.

Et en Caisse au 1er janvier 1977 : 42 594,41 F.

Mme Anthonioz propose alors que l'on s'inscrive, si l'on désire poser des questions sur le rapport moral ou le rapport financier, et donne la parole aux commissaires aux comptes Gisèle Gouges et Jacqueline Mella.

Mme Mella donne lecture de ce rapport, qui approuve la bonne tenue des comptes et la régularité des opérations financières. Mais ses nouvelles fonctions à l'A.D.I.R. nécessitent son remplacement. L'assemblée générale vote à main levée le renou-

vellement des fonctions de Gisèle Gouges et la nomination d'Henriette Sens comme commissaire aux comptes.

Rapport des Commissaires aux Comptes (Exercice 1976)

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1976.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'association et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous sont présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilités en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiés, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé, que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité, et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

Paris, le 22 mars 1977.
Les commissaires aux comptes :
G. GOUGES J. MELLA

Questions diverses

Louise Alcan demande la parole sur le témoignage de la vérité historique.

Louise ALCAN : « Chères camarades, nous savons les unes et les autres l'importance qu'il y a à témoigner et à essayer toujours de faire connaître la vérité historique. Ceux qui n'étaient pas du même côté que nous, se livrent parfois à des actes inquiétants. Je voudrais tout simplement vous parler d'une circulaire de la division Charlemagne, c'est-à-dire des Waffen S.S. français, qui sont très actifs dans une partie de la France et notamment dans le Midi et vous en citer simplement une phrase : « Le général Krueckenberg (le général qui avait été condamné comme criminel de guerre et libéré) séjournant sur la Côte d'Azur, deux repas à Nice et à Menton ont réuni autour de lui les méridionaux ayant servi sous ses ordres en Poméranie et à Berlin. L'insigne de la Charlemagne fut remis au général, qui adressa son fidèle salut à tous les anciens, constatant qu'une fois de plus « les mots « devoir » et « honneur », qui étaient d'ailleurs la devise des S.S., ont le même

Etat des Recettes et des Dépenses en 1976

RECETTES

Report solde 1975	31.294,24
Cotisations	9.355 »
Dons :	
Amis américains de l'A.D.I.R.	26.180 »
Amis A.D.I.R. France	25.700 »
Fonds de solidarité	16.414,67
Dons divers	3.261,72
	71.556,39
Subventions :	
O.N.C. (solde 1975)	6.000 »
O.N.C. (acompte 1976)	4.000 »
Conseil des Yvelines (1976)	1.300 »
Conseil des Hauts-de-Seine	1.000 »
Conseil de Paris	10.500 »
	22.800 »
Recettes diverses :	
Retenues Sécurité sociale	2.106,10
Intérêts des valeurs	20.243,35
Avances et remboursements divers	51.419,10
	73.768,55
Remboursements de prêts	29.240 »
TOTAL	238.014,18
Remboursement 1.000 F Bons du Trésor (D.S.)	1.165 »
Remboursement 8 oblig. P.T.T. 8,50 % 1970	3.200 »
Remboursement sur certif. nominatif P.T.T. 8,50 % 1970	4.000 »
Déblocage compte intérêts	20.000 »
Remboursement 24 oblig. S.N.C.F. 5,75 %	6.000 »
Vente oblig. Caisse Equipment collectif	17.775,15
Vente oblig. Caisse Nationale autoroute	7.660,66
Vente 14 oblig. 7 % 1973	19.880,32
TOTAL	317.695,31
Portefeuille :	
56 oblig. emprunt 7 % 1973	89.999,28
20 oblig. emprunt groupe C.I.C.	18.540,40
92 oblig. + 1 certif. nom. emprunt P.T.T. 1970	59.993,76
60 oblig. E.D.F. 8,50 % 1970	27.149,40
97 actions SEM	14.935,09
146 actions OBLISEM	16.991,48
	227.609,41

DÉPENSES

Aide sociale :	
Dons	51.712,35
Prêts	36.579,35
	88.291,70
Frais généraux :	
Loyer	1.000 »
Charges, assurance	6.121,13
Papeterie, imprimerie	591,30
Frais poste	3.191,59
Téléphone	2.698,45
Transport	37,50
Assemblée générale	5.617,34
Ristournes sections	6.439,50
Dépenses diverses	8.078,22
	33.775,03
Bulletin « Voix et Visages »	15.216,35
Avances et remboursements divers	51.090,27
Traitements et charges sociales	81.855,30
TOTAL	270.228,65
Achat valeurs :	
11 actions OBLISEM	1.323,85
Bons du Trésor (dotation statutaire)	2.626,80
6 actions SEM	921,60
TOTAL	275.100,90
En caisse au 1er décembre 1976 :	
Espèces	1.737,67
Chèques postaux	17.434,84
Banque	23.421,90
	42.594,41
TOTAL	317.695,31

sens de chaque côté du Rhin... » Ce serait sans commentaire si, des camarades de diverses associations des Alpes-Maritimes ayant appris la chose et ayant protesté, il y a deux mois, une de nos camarades, Odette Druffy, une ancienne d'Auschwitz et membre de l'A.D.I.R., qui habite Le Cannet, n'avait été victime, ainsi que son mari, d'un attentat dont on ne sait naturellement pas la provenance. Ils ont d'ailleurs déposé une plainte, des camarades des Alpes-Maritimes ont fait des démarches auprès du ministre de l'Intérieur et du ministre de la Justice. Je voulais aussi vous donner un autre exemple : Un journal qui s'appelle *Le Combat européen*, dirigé par un monsieur Pierre Clémenti, a publié il y a plus d'un an un grand texte ayant pour titre *La vérité sur Auschwitz* par Christofersen, qui avait paru en Allemagne en 1973. Certaines d'entre nous ont connu ce S.S. Il était dans un commando relativement privilégié qu'il appelle Resco, et pour lui tout était bien et tout ce qui se passait à côté n'a pas pu exister. Quand on lui a parlé de crématoires, de lueurs, il a dit que sa mère, qui venait le visiter, lui en avait dit un mot, alors il était allé voir, écrit-il, et il a trouvé un puits de mine, alors forcément cela faisait une lueur. Et tout est comme cela. Il n'y avait pas de chambre à gaz. Quant à l'odeur, il est allé vérifier aussi : il y avait un atelier de maréchalerie non loin de là et ça sentait la corne de cheval naturellement. Enfin, quand, après la guerre, il a vu à la télévision un film montrant un bâtiment avec des cheminées, il a dit que cela avait sans doute été construit après coup. Il a quitté en décembre 1944, époque où, effectivement, les crématoires avaient été démontés. Donc, il n'en avait jamais vu la moindre trace. C'est très habile, la manière dont il s'y prend.

» Ce texte de Christofersen, nous le connaissons depuis plusieurs années, mais nous avons eu connaissance de ce numéro du *Combat européen* parce qu'il a été déposé, je crois, entre le 10 et le 15 janvier à l'Assemblée Nationale dans les boîtes des parlementaires. Nous en avons eu peu d'échos, d'ailleurs. C'est une information qui montre que nous avons un combat à mener, mais c'est bien souvent le hasard qui nous met en face de choses qui nous montrent l'importance de notre témoignage. Partout, comme le fait l'A.D.I.R. et comme le font les survivants et les survivantes, nous devons dire la vérité et dénoncer le mensonge. »

MME ANTHONIOZ : « Nous ne pouvons que nous joindre à tout ce que Louise dit avec tellement de précision et de force. J'ajoute que ce témoignage est bien nécessaire et qu'il peut cependant être dangereux. Nous en avons eu récemment bien d'autres exemples, car ce n'est pas le seul attentat dont aient été victimes certaines de nos camarades. L'un d'eux a récemment visé deux déportées qui, heureusement, n'ont pas été personnellement touchées, mais qui auraient pu l'être. »

» Notre camarade, Odette Fabius, dit que des réunions comme celles de la division Charlemagne, auraient pu être interdites par les autorités locales. Anne-Marie Parent, notre déléguée des Alpes-Maritimes, justement, prend la parole. »

Anne-Marie PARENT : « A la suite de la réunion en question, une petite délégation composée de quelques membres d'associations issues de la Résistance est allée voir le préfet et lui a exposé la question. Le préfet s'est montré, d'ailleurs, très compréhensif et nous a simplement demandé d'être assez vigilants pour l'avertir si possible ne serait-ce que la veille ou quelques heures avant de ce qui va se passer, de façon qu'il puisse prendre des mesures préventives. Tant que ces gens se réunissent à l'intérieur d'un restaurant, on ne peut rien faire. Mais à partir du moment où la chose est publi-

que, ou si l'ordre public est troublé, ou si les intéressés se font interroger, etc., on pourrait à ce moment là les empêcher de recommencer. »

MME ANTHONIOZ : « Merci, Anne-Marie. Si je comprends bien, cette réunion n'était pas dans un lieu public. »

MME PARENT : « Non, pas à proprement parler. »

MME ANTHONIOZ : « Yvonne François a quelque chose à nous dire ? »

Mme François dit qu'il y a des S.S. partout dans le Midi et que le préfet leur donne facilement le permis de construire.

MME ANTHONIOZ : « Est-ce qu'il y a encore quelque chose à dire sur cette question ? »

» Jacqueline Rameil dit qu'à l'intérieur du Marché commun, on peut s'installer partout. C'est vrai, un ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne peut louer sans autorisation spéciale, mais évidemment pour faire construire, il faut un permis. Les anciens S.S. ne sont d'ailleurs pas obligés de faire construire, ils peuvent aussi louer. S'il y a une raison de méfiance, il faut demander une enquête. »

Une autre camarade a une question à poser.

Yvette FARNOUX : « Je voudrais qu'on édite un petit annuaire des membres de l'A.D.I.R. Parce que je trouve qu'il est désagréable quand on arrive quelque part (et chacune de nous voyage) de ne pas savoir du tout où, quand, comment, on peut trouver quelqu'un de l'A.D.I.R. Moi, il me semble que ce serait très agréable et il me semble que cela ne coûterait pas très cher, on pourrait faire quelque chose de simple (« d'autant plus qu'on pourrait l'acheter », dit Mme Anthonioz). »

MME ANTHONIOZ : « C'est très intéressant. Ce qui nous retient ce n'est pas du tout le prix, mais le fait que nous ne pouvons pas donner des noms et des adresses sans l'accord des intéressés. Peut-être faudrait-il faire circuler dans *Voix et Visages* un formulaire que vous rempliriez ou non, mentionnant ce que vous acceptez de communiquer : votre adresse exacte et à jour, votre profession, votre numéro de téléphone, etc. »

MME FARNOUX : « Je voulais dire en deuxième lieu que je suis responsable d'une association qui dispose d'un certain nombre de studios à Paris pour des gens malades ou accompagnant des malades à Paris. Et que, dans le cas, surtout pour les déléguées de province, où vous avez quelqu'un qui a besoin d'habiter pendant quelques jours ou pendant quelques semaines à Paris, il est bien rare que je ne puisse pas disposer, je dirais de un studio ou d'un studio de deux lits. Je suis obligée de faire payer un petit peu mais c'est de l'ordre de 12, 15 francs par jour et on peut faire sa cuisine. C'est une atmosphère familiale et c'est très très rare que je n'en aie pas au moins un de disponible, que je garde presque toujours pour des camarades. Cela s'appelle *Le Relais hospitalier*. On en a parlé dans *Voix et Visages*, mais je dois dire que je n'en ai pas eu d'échos. Je vous signale que ce n'est pas pour celles qui viennent se distraire à Paris, mais pour celles qui doivent passer devant une commission, recevoir des soins à l'hôpital ou accompagner quelqu'un qui vient se faire soigner. Cela s'appelle *Le Relais hospitalier*, 8, rue de la Tour, à Malakoff, et Malakoff est tout à fait voisin du périphérique, à la hauteur de la porte Didot. De toute façon, ce n'est loin de rien, et il y a le métro à la porte de Vanves. Le numéro de téléphone est 655.82.30 et vous tombez sur une secrétaire d'un service d'H.L.M. qui en est responsable. Mon numéro de téléphone est : 645.08.51. »

MME ANTHONIOZ : « Vous vous souvenez peut-être de cet article, paru dans *Voix et Visages*, qui expliquait justement ce que faisait notre camarade Yvette. C'était dans la rubrique : *Les Anciennes Déportées à l'œuvre*. Seulement nous n'avions peut-être pas noté les numéros de téléphone à l'époque. »

MME FARNOUX : « Non. D'ailleurs, je ne les avais pas données. Ensuite, depuis quatre ans que je m'occupe de cette affaire-là, je me suis rendu compte que je pouvais presque toujours disposer d'un studio. Je dispose de cinq studios de deux lits chacun, et je me débrouille pour toujours garder un studio libre en cas d'urgence. Donc, vous seriez mes cas d'urgence. »

MME ANTHONIOZ : « Nous remercions beaucoup Yvette et nous la félicitons. Nous sommes très heureuses qu'une des nôtres, une ancienne déportée, réussisse cette belle entreprise. »

» Alors, est-ce qu'il y a d'autres questions ? »

Une adhérente exprime sa crainte que les listes d'anciennes déportées puissent servir à d'autres fins. Politiques, par exemple. Sait-on jamais ? A quoi Madame Anthonioz répond que chacune sera libre de donner ou de ne pas donner son adresse.

MME ANTHONIOZ : « Personne n'a à demander des renseignements complémentaires sur le fichier des mortes ? Est-ce que vous avez toutes bien compris comment le remplir ? Est-ce que vous êtes d'accord là-dessus ? Est-ce que vous avez bien compris dans quel esprit nous le faisons et pourquoi c'est un devoir sacré pour nous ? Alors, celles d'entre vous qui ont l'occasion de participer à des réunions de sections, à des repas de commandos ou de convois, qu'elles pensent à y apporter leurs questionnaires et qu'elles fassent un plan en commun. Lancez des noms. Par exemple : « Est-ce que quelqu'un a connu une Rosette qui était avec moi dans le train ? Elle est descendue à tel endroit. Je ne l'ai plus revue », etc. Bon, cela marche, ou cela ne marche pas. Mais, je crois qu'il n'y a que comme cela que nous arriverons à établir ce fichier. »

Odette FABIUS : « Par exemple Rose-Marie Johns, que tout le monde a connue à Ravensbrück, qui est morte très tôt et qui était dans mon bloc. Est-ce que cela vaut la peine d'en parler. Elle était autrichienne. »

MME ANTHONIOZ : « Absolument, absolument. Il faut que, quoi que ce soit dont nous nous souvenons, que ce soit beaucoup ou peu, nous l'écrivions sur le fichier. Puis nous ferons des classements et des recoupements. Voyez-vous autre chose ? Alors, je voudrais également (ce sera très nécessaire si nous faisons ce petit annuaire) que vous pensiez à nous donner votre nouvelle adresse quand vous déménagez. Des bulletins nous reviennent. Et nous ne savons plus où les adresser. Certaines camarades viennent nous trouver un jour en disant : « Il y a déjà plusieurs mois ou plusieurs années que je ne reçois plus le bulletin. » Elles ont simplement oublié de nous dire qu'elles déménageaient. Je voudrais que vous fassiez attention à cela. Il faut que quand vous changez d'adresse, vous préveniez à la fois votre déléguée, mais aussi l'administration de l'A.D.I.R. Un autre problème c'est celui des cotisations. Nous avons une proportion tout de même assez élevée de camarades, membres de l'A.D.I.R., qui reçoivent le bulletin, qui ne nous ont pas donné leur démission, mais qui, depuis des années et des années, ne paient pas de cotisation. C'est très déplaisant, d'abord cela dénote un manque d'intérêt pour l'association et pour leurs camarades. J'ajoute que cela nous nuit auprès de l'Office National des Anciens Combat-

tants car nous sommes très honnêtes et nous donnons notre chiffre de cotisantes. Je compte d'ailleurs envoyer une lettre individuelle à chacune de celles qui sont dans ce cas : « Je constate avec beaucoup de peine et d'étonnement que tu n'as pas payé ta cotisation depuis telle année, j'espère que c'est un simple oubli de ta part. » La cotisation minimum, vous savez, est de 10 francs et, si une camarade ne pouvait pas la payer, qu'elle nous le dise. Il y a parmi nous 100, 200 camarades qui sont prêtes à la payer à sa place. Donc, ce n'est pas cela qui entre en ligne de compte. »

MME CHARPENTIER : « Il y a exactement 980 cotisantes, et nous avons le double de camarades inscrites. Alors, la moitié seulement cotisent. »

MME ANTHONIOZ : « Ce n'est pas toujours les mêmes, d'ailleurs. Par exemple, il y en a qui ne cotisent pas pendant deux ans, puis tout à coup elles y pensent, alors elles envoient quelquefois plus que leurs cotisations, mais cela fait un trou quand même. Cette année, plusieurs camarades qui n'avaient pas cotisé depuis longtemps ont recotisé, mais il y en a d'autres qui ne l'ont plus fait. »

MME CHARPENTIER : « Cela nous fait beaucoup de tort en ce qui concerne les subventions. On trouve que nous n'avons pas assez de cotisantes. »

MME COME : « Ne croyez-vous pas que l'on pourrait augmenter la cotisation ? Quand je pense qu'à la F.N.D.I.R. on donne 50 francs ! Ne croyez-vous pas que l'A.D.I.R. pourrait augmenter sa cotisation ? »

MME ANTHONIOZ : « Non, non, Denise, je ne crois pas que cela soit nécessaire, parce que toutes nos camarades qui le peuvent, et elles sont très nombreuses, donnent beaucoup plus que 10 francs. Je ne veux pas que celles qui ne peuvent pas donner plus en soient gênées. Ce n'est pas cela qui nous choque, ce qui nous choque c'est celles qui ne donnent aucune cotisation et qui ne répondent pas. »

Nous aurons l'année prochaine la rencontre interrégionale de l'A.D.I.R. L'année dernière, au début d'octobre, nous avons eu cette merveilleuse rencontre en Maine-et-Loire. En octobre 1978, nous nous retrouverons nombreuses dans le Haut-Rhin. Marianne Moeglin, notre déléguée adjointe en Alsace, a bien voulu accepter d'organiser cette rencontre. Vous avez donc le temps de prendre vos dispositions mais je ne peux vous donner aucun détail car c'est ce matin même, à la réunion des déléguées, que cette proposition nous a été faite. Nous en remercions nos camarades alsaciennes, toujours aussi accueillantes et qui réussiront aussi bien que les autres. »

Geneviève MATHIEU : « Certaines de nos camarades demandent pourquoi il n'y aura pas de cérémonie à Notre-Dame cette année. »

MME ANTHONIOZ : « Jeannette L'Herminier a participé, au ministère des Anciens Combattants, à une réunion ayant pour objet le programme de la Journée de la Déportation, programme qui, d'ailleurs, était déjà établi. En ce qui concerne la messe à Notre-Dame, le représentant du ministre a donné comme raison de sa suppression les difficultés d'une entente avec le clergé de la cathédrale pour que la messe, célébrée pour les déportés, soit dite un peu plus tard. Chaque année, il est vrai, nos camarades avaient de grandes difficultés à rejoindre les places qui leur étaient destinées et qui restaient occupées par ceux qui avaient assisté à la messe précédente. »

« On a voulu, paraît-il, « alléger » les cérémonies. D'autre part, une messe aura lieu à Saint-Roch le samedi, veille de la Journée de la Déportation, à 17 h 15. Des

autobus sont prévus pour conduire les participants à la Crypte des Déportés où aura lieu la veillée traditionnelle. Puis un cortège aux flambeaux se rendra au Mémorial juif. »

La cérémonie au mont Valérien a lieu le dimanche à 10 h 25. Départ des cars dans la cour des Invalides. En province, je crois qu'il y aura pas de changement. Sst-ce qu'il y a d'autres questions ? »

Denise COME : « Est-ce que nous remonterons les Champs-Elysées comme l'année dernière ? »

MME ANTHONIOZ : « Il n'y a pas encore eu de concertation entre les mouvements, mais, en ce qui nous concerne, nous avons l'intention de continuer et c'est le cas des anciens combattants de cette guerre, des Français libres, des résistants, etc., de tenir une cérémonie à l'Etoile, comme nous l'avons fait l'année dernière, le 8 mai. Je crois que vous étiez toutes unanimes pour souhaiter que nous continuions à commémorer la fin de cette guerre dont nous avons été les combattantes volontaires et la fin de l'horrible tyrannie nazie. Quelque chose d'autre ? »

Une adhérente signale que Mme Dijon n'a pas pu venir, car elle a été opérée l'avant-veille. Elle va bien. Mme Anthonioz charge notre camarade des voeux et des amitiés de toutes à l'adresse de Mme Dijon.

Une adhérente du Var explique que Mme Bachelet a une bronchite dont elle a du mal à se remettre, que Mme Blanche Kremer a perdu sa sœur et que Mme Barbero est très souffrante et ne peut marcher.

MME ANTHONIOZ : « Merci infiniment et merci de nous donner des nouvelles de ces camarades du Var. Nous vous demandons de leur dire tous nos voeux. Encore deux, trois petites choses à dire. D'abord, une de nos camarades qui est ici, Mme Solange Colombani, demande s'il y a, parmi vous, des membres du réseau Mithridate. Elle aimerait entrer en relation avec elles. Voilà, merci. »

« D'autre part, il se trouve qu'exceptionnellement, nous avons encore quelques places libres pour le dîner, c'est-à-dire que si l'une ou l'autre d'entre vous a oublié de s'inscrire ou qu'elle souhaite inviter au dîner son mari ou une amie, elle peut le faire encore maintenant en s'inscrivant auprès de Mme Cornic. »

Mme Anthonioz donne encore quelques indications concernant le bulletin de vote et les trajets en autobus jusqu'au Mémorial du Martyr juif et ensuite au restaurant de l'Assemblée.

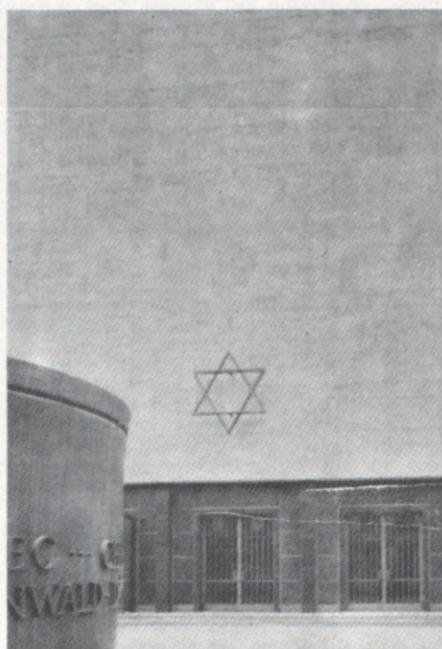
On procède alors au vote, et la séance est levée.

Au Mémorial du Martyr Juif

Après l'assemblée, nous avons regagné nos cars qui nous ont conduites au Mémorial du Martyr juif inconnu.

Comme c'était un samedi, jour du Sabbat, nous n'avons pu entrer à l'intérieur du bâtiment. Accueillies par M. Georges Wellers, nous sommes demeurées sur le parvis, autour de la vasque portant les noms des camps de la mort, et nous nous sommes recueillies quelques minutes, drapées inclinées en signe de deuil.

M. Wellers nous a alors donné quelques détails sur la création du Mémorial, dont



Le parvis du Mémorial.

la première pierre fut posée en 1953 et dont l'inauguration eut lieu en 1957. C'est là, bien entendu, que se déroulent les cérémonies consacrées au souvenir sacré des martyrs des camps, mais le Mémorial ne se borne pas à ce rôle de piété et de ferveur. Il abrite un centre de documentation d'une très grande richesse sur l'époque hitlérienne dans tous les pays d'Europe et une bibliothèque contenant près de 20 000 volumes concernant l'histoire des Juifs et de l'antisémitisme, l'époque nazie, la Résistance, la collaboration, le sionisme et l'Etat d'Israël.

Les archives du centre de documentation comprennent de très nombreux documents administratifs et gouvernementaux du III^e Reich et des pays occupés. Cette collection a rendu de grands services, entre autres, aux grands procès de Nuremberg. Elle s'enrichit d'ailleurs constamment grâce aux correspondants du centre à l'étranger et aux apports de témoins survivants des camps et des ghettos. Un fichier a été établi pour rendre ces documents facilement accessibles. Il contient des centaines de milliers de fiches en plusieurs langues.

On trouve encore dans le bâtiment du Mémorial un musée où sont retracées les étapes de la terreur nazie et la lutte des Juifs contre l'hitlérisme. Enfin, dans la crypte se trouve le tombeau du Martyr inconnu et la flamme éternelle.

Sur le mur de la façade est gravée cette inscription :

*Devant le Martyr juif inconnu
incline ton respect
ta piété pour tous les martyrs ;
chemine en pensée
sur leurs voies douloureuses :
elles te conduiront
au plus haut sommet
de justice et de vérité.*

Résultats des Élections

578 votes exprimés. 1 bulletin nul.

Mme COME	577 voix, élue
Mlle ODDON	577 voix, élue
Mme PAYEN	577 voix, élue
Mme DE RENTY	577 voix, élue
Mme RAMEIL	576 voix, élue
Mlle TILLION	575 voix, élue
Mme SENS	2 voix

Élection du Bureau

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 20 avril 1977, procède au renouvellement des membres du bureau : 15 suffrages exprimés :

Présidente : Mme ANTHONIOZ, 14 voix, élue.

Vice-Présidentes : Mme FERRIÈRES, 14 voix, élue. Mme RAMEIL, 14 voix, élue. Mme DE RENTY, 14 voix, élue. Mme SOUCHEIRE, 14 voix, élue.

Secrétaire générale : Mlle L'HERMINIER, 14 voix, élue.

Trésorière : Mme CHARPENTIER, 14 voix, élue.

IN MEMORIAM

Anne de Mareuil

Une grave crise d'emphysème a eu raison de la vaillance de notre amie et camarade Anne de Mareuil. Ainsi s'achève une longue vie de dévouement et de lutte dans ses tâches familiales, dans sa carrière de journaliste à *Heures claires* et à *Elle*, dans la Résistance où elle s'engagea dès l'armistice.

Arrêtée par la police de Vichy, elle fut internée à la prison Saint-Joseph à Lyon, où elle resta de longs mois. Libérée, elle reprit ses activités, fut membre du réseau Alliance au grade de sous-lieutenant. Surprise un jour dans un escalier par la Gestapo, elle parvint à s'échapper malgré les balles qui la poursuivaient.

Elle prit la direction du vestiaire à notre foyer de la rue Guynemer dès septembre 1944. Nous savons la discréption, le goût et le don d'elle-même qu'elle a mis à notre service, et vous êtes nombreuses à vous souvenir de la qualité de son accueil. Elle a fait des miracles pour se faire donner tissus et vêtements qu'elle distribuait.

Anne a fait partie de notre conseil d'administration dès la première heure et s'en est retirée lorsqu'elle eut accompli la tâche qu'elle avait assumée, mais par le cœur combien elle nous était restée proche !

Restons fidèles à la mémoire de cette femme de devoir et de foi dans l'amitié reconnaissante.

MARYKA.

On trouvera sur la dernière page de ce bulletin un fac-similé des fiches permettant de collaborer au fichier du Souvenir dont Suzon Hugouenq nous a parlé à l'Assemblée. Les demander à l'A.D.I.R.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Emmanuel, petit-fils de notre camarade Suzanne Chaumet, de Ste-Foy-la-Grande.

Vanessa, petite-fille de notre camarade Mme Cizaire, avril 1977.

Déborah, petite-fille de notre camarade Mme Durand, née Clavel.

Annabelle, petite-fille de notre camarade Mme Emma Desbois. La Rochelle, 12 mars 1977.

Thomas, petit-fils de notre camarade Anise Postel-Vinay, 15 décembre 1976.

Paul, Sébastien, Guillaume, petits-fils de notre camarade Marie-Thérèse Roger. Juillet, août, octobre 1976.

MARIAGES

Thierry Varène, petit-fils de notre camarade Denise Côme, membre de notre conseil d'administration, a épousé Carole Constant, le 31 mars 1977.

DÉCÈS

Notre camarade Madeleine Boissinot est décédée. Angers, février 1977.

Notre camarade Nadine Eidinger est décédée. Paris, le 1er avril 1977.

Notre camarade Mme Glorio de Viviers est décédée. Paris, le 26 mars 1977.

Notre camarade Mme Guiard est décédée. Latresne, le 30 janvier 1977.

Notre camarade Blanche Kremer a perdu sa sœur, Mme Marty née Louise Welfringer. Mars 1977.

Notre camarade Mme Laurent a perdu sa mère. Les Issambres, mars 1977.

Notre amie Mme Nicolas (société des Amis de l'A.D.I.R.) a perdu son mari. Mars 1977.

Notre camarade Mlle Potiron a perdu son père le 5 mars 1977.

Notre camarade Mme Probst a perdu sa mère. Vitry-le-François, février 1977.

Notre camarade Mme Ravard est décédée. Sarreguemines, le 14 janvier 1977.

Notre camarade Mme Simon-Fichet est décédée. Paris, le 3 mars 1977.

Notre camarade Jeanne Toupense a perdu sa fille, Mme Martine Couttenier. Neuville-sur-Touques, mars 1977.

Nous avons appris la mort de M. Ali Akbar Bek Toptchibachy, président de l'Union musulmane internationale et mari de notre camarade Marie Toptchibachy, décédée il y a trois ans. Vanves, février 1977.

DÉCORATIONS

Ont été promues chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur : Mmes Soyfek, Marie Forest, Violette Kaempf, Jacqueline Bernier, Odette Durœulx née Bernier.

Ont été décorées de la Médaille militaire : Mmes Madeleine Hervé, née Corbineau, et Thérèse Loyer.

VIE DES SECTIONS

SECTION LOIRET-CENTRE

Les camarades de la Section Loiret-Centre se sont réunis le 15 janvier dernier au restaurant Jeanne-d'Arc à Orléans. Elles étaient venues de Vendôme, de Tours, de Blois, d'Orléans et de Paris. Un vent froid soufflait sur la ville mais cela n'altéra pas la bonne humeur qui était dans les coeurs, d'autant que nous fêtons un événement familial heureux : la naissance de Romain Kohler, premier petit-fils d'Yvette Kohler, adjointe de notre présidente régionale, Marguerite Flamen-court. Celle-ci présenta les excuses des camarades retenues le plus souvent par la maladie ou par l'âge. Elle rappela les activités de la section durant l'année écoulée, et il fut projeté une réunion d'automne, peut-être à Amboise.

Durant l'excellent repas qui nous fut servi, les conversations allèrent bon train, évoquant les nouvelles de nos familles réciproques, de nos voyages lointains, car les déportées sont de grandes voyageuses.

Levant nos coupes pleines du champagne offert par Yvette Kohler et son mari venus nous rejoindre, nous félicitâmes de nouveau les heureux grands-parents tout neufs et offrîmes nos vœux de bonne santé au petit Romain et à sa maman.

Une bonne réunion de détente entre amies comme nous espérons encore en connaître beaucoup.

M. LARSEN.

Maison de retraite de Sainte-Musse

A compter du 1er janvier 1977, le prix de journée à Sainte-Musse (Toulon) a été fixé comme suit :

Résidents : 53,35 F.

Passagers : 57,35 F.

Un village de vacances

Le directeur de la Caisse d'Allocations familiales de l'Aude, nous signale qu'elle assure la gestion du village de vacances *Les Carrats*, à Port Leucate, au bord d'une plage de sable.

Cette réalisation à caractère social et à but non lucratif procure en juin et en septembre une organisation adaptée aux retraités et aux personnes du troisième âge. Prix 39,50 francs par jour. Pour plus de détails, s'adresser à l'A.D.I.R.

A. D. I. R.
241, Bd Saint-Germain
PARIS-VII

Métro : Chambre des députés
Autobus : 63.84.49

C.C.P. Paris 5266.06

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ.

N° d'enregistrement à la

Commission paritaire : 31 739

Imprimerie LESCARET, PARIS

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES
DEPORTEES ET INTERNEES DE LA RESISTANCE
241, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

FICHIER DU SOUVENIR

QUESTIONNAIRE

relatif aux déportées mortes dans les camps de concentration ou à leur retour, à compléter dans toute la mesure du possible et à renvoyer à l'A.D.I.R., même s'il ne comporte que des renseignements très fragmentaires.

IDENTITE :

1. Nom.
2. Nom de jeune fille.
3. Prénoms.
4. Surnom.
5. Age (même approximatif).
6. Description physique.
7. Profession.
8. Lieu d'origine.

FAMILLE :

9. Situation (mariée, célibataire, veuve).
10. Enfants (à décrire le plus possible).
11. Adresse personnelle, de parents (même un simple nom de ville) ou de personnes l'ayant connue.

RESISTANCE :

12. Arrestation et action dans la Résistance.
13. Nom du camp, commando, ou circonstance de votre rencontre.
14. Numéro matricule au camp.
15. Circonstances de son décès, avec si possible date (même approximative)
16. Noms de ses amies en déportation et dans la Résistance.
17. Tous autres renseignements.
18. Noms et adresses des personnes ayant donné les renseignements ci-dessus.